

&gt;&gt;&gt; Suite de votre avis

Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :

- 1073

Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....

52

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER

52

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>.....

23225

**Informations indiquées pour mémoire**RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup>

188

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023**

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS  
et retrouver l'ensemble de vos informations  
rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace  
particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou  
appelez le 0809 401 401

**AUTRES INFORMATIONS**

Taux moyen d'imposition.....

4,46%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus  
de votre foyer fiscal déclarés pour 2022 est taxé.

Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source,  
car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas  
compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs  
mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition.....

11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée  
du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022  
les revenus déclarés de votre foyer fiscal.